**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Dijon, le 11 avril 2024

ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Construisons ensemble l’avenir en Bourgogne-Franche-Comté

**Près de 150 professionnels ont participé ce jeudi 11 avril à une journée régionale organisée à Saint-Apollinaire sur le thème des « dispositifs » dans le champ du handicap de l’enfant et de l’adolescent. Une initiative de l’Agence Régionale de Santé, en partenariat avec le Centre Régional d’Etudes, d’Actions et d’Informations (CREAI) et l’association AIRe.**

Prestations en milieu ordinaire, accueil à la demi-journée ou journée, hébergement une ou plusieurs nuits…Les établissements et services qui accueillent des enfants et des adolescents vivant avec un handicap sont appelés à fonctionner en « dispositif » pour favoriser des parcours d’accompagnement « à la carte », fluides, modulables et évolutifs en fonction des besoins.

Ces dispositifs englobent une variété de services qui partagent l’objectif d’une prise en charge adaptée et inclusive.

Pour présenter leurs particularités, comprendre leurs enjeux et dresser un état des lieux en région, près de 150 participants étaient attendus ce 11 avril, à l’espace Tabourot-des-Accords de Saint-Apollinaire, en Côte-d’Or : directeurs de structures, représentants des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), des associations gestionnaires, des fédérations …

**L’usager et son autodétermination au cœur**

Une initiative de l’ARS, avec AIRe, l’association des ITEP (instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) et de leurs Réseaux, et le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations (CREAI) de Bourgogne-Franche-Comté.

Sept ateliers thématiques étaient proposés aux professionnels pour aborder aussi bien le volet technique de la transformation de l’offre ; le numérique au service de ces dispositifs ; les changements impliqués dans les pratiques professionnelles ; les partenariats pour élargir les accompagnements aux clubs de sports, aux loisirs, à la culture… ou le rôle de l’usager et des aidants qui s’inscrivent au cœur de ces dispositifs.

Leur mission capitale étant de créer un environnement qui facilite l’autodétermination (choisir pour soi), l’épanouissement individuel, tout en favorisant l’intégration sociale.

Cette journée d’échanges marque le point de départ d’un travail qui concernera aussi, à terme, les personnes adultes en situation de handicap.